



Appel d'offre :

**Travaux de Réalisation d'une Adduction en Eau Potable dans la
Commune de Tournifily – Préfecture de Boffa**

PROJET :

**« Développement du Service Public de l'Eau dans la Préfecture de
Boffa (DSPEB) »**



Sommaire

Sommaire.....	2
Note d'information	3
Cahier des Prescriptions Techniques.....	5
Qualité et caractéristiques de la pompe	6
Modalité de paiement.....	6
Annexe 1 : Devis quantitatif et estimatif.....	7
Annexe 2 : Formulaire d'appel d'offre	8
Annexe 3 : Informations sur le soumissionnaire	9
Annexe 4 : Equipe de projet proposé	10
Annexe 5 : Conflits d'intérêts.....	11



Note d'information

Charente-Maritime Coopération (CMC)
Conakry – Guinée

A Boffa, le 05/08/2022

Le Coordinateur de Charente-Maritime Coopération

Objet : Demande de prix pour les travaux de dimensionnement et de réalisation d'une adduction en eau potable à Tahiré Ecole dans la Commune de Tougnifily – Préfecture de Boffa

Dans la continuité du programme hydraulique, l'ONG Charente-Maritime Coopération (CMC) intervient dans la Préfecture de Boffa (Communes de Boffa, Tamita et Tougnifily) par la réhabilitation et la création de nouveaux points d'eau, le renforcement de la gouvernance locale des infrastructures hydrauliques et l'autonomisation du service public de l'eau.

C'est dans ce cadre que CMC a initié le projet de « Développement du Service Public de l'Eau dans la Préfecture de Boffa (DSPEB) » qui touche les trois (3) agences communales de l'eau (ACE) de Boffa, Tamita et Tougnifily, et financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Syndicat des Eaux du département de la Charente-Maritime (Eau17).

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la création d'une adduction en eau potable du projet DSPEB, il a été retenu les travaux de dimensionnement et de création d'une AEP solaire au niveau du forage de Tahiré Ecole dans l'Agence Communale de l'Eau de Tougnifily.

PREFECTURE	SITE	OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX
BOFFA	TAHIRE	Point d'eau Tahiré Ecole	Dimensionnement
BOFFA	TAHIRE	AEP DE TAHIRE ECOLE	Mise de l'AEP de TAHIRE

Charente-Maritime Coopération (CMC) - Guinée lance cet appel d'offre pour le dimensionnement et la création d'une AEP. La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises physiques ou morales inscrites sur la liste restreinte de prestataires agréés par CMC. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du bureau de CMC à Boffa Coordination hydraulique sous les contacts :

Tél :

Guillaume MONVILLE Représentant Pays : 621.79.39.07

Mamadou Aliou BARRY Représentant Pays Adjoint : 626.38.26.87



Les offres parviendront sous plis fermés portant la mention « *Dimensionnement et création d'une AEP - Tahiré École - commune de Tournifily* » et adressées à la coordination de CMC-Boffa / Guinée.

Les offres présentées devront contenir un document original dans une enveloppe et une copie dans une seconde enveloppe, et devront parvenir au bureau de la Charente-Maritime Coopération (CMC) au plus tard le **lundi 5 septembre 2022 à 23h59**.

Elles devront comprendre les pièces suivantes :

- Une copie de l'agrément (RCCM) ;
- Le numéro de NIF de l'entreprise (Numéro d'identification fiscale) à jour ;
- Un quitus fiscal en cours de validité ou un document en tenant lieu ;
- Un quitus social du dernier exercice ;
- Le devis estimatif des travaux rempli et signé en suivant le modèle en annexe
- Expériences travaux similaires, photos et contacts;
- Liste du personnel de maîtrise ;
- Liste du matériel ;
- Calendrier détaillé des travaux ;

Le manque ou non-conformité d'une des pièces entraîne l'élimination systématique du soumissionnaire.

NB :

- Le délai d'exécution est de 45 jours. Il commence à courir à compter de la date de notification à l'entrepreneur (ordre de service de démarrage des travaux).
- Les entreprises resteront engagées par leurs offres pour un délai de 90 jours, à compter de la date de remise des offres.
- Après l'avance de démarrage, tous les paiements se feront sur la base des quantités réellement exécutées après constat commun.
- Le dépouillement des offres se fera à la discrétion de la coordination de CMC, qui se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Visite du site des travaux : Il est demandé à l'entreprise de visiter, d'inspecter l'ouvrage, le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être utiles à prendre en compte dans son offre de prix pour la bonne exécution des Travaux. Les coûts liés à la visite du terrain sont à la charge de l'entreprise.



Cahier des Prescriptions Techniques

L'entreprise débutera sa mission par le dimensionnement des travaux en définissant la hauteur du château d'eau, le dimensionnement des canalisations, le nombre de panneaux solaires et leur capacité. L'entreprise se rendra sur les lieux accompagnés d'un technicien CMC pour effectuer les relevés les données qui rentreront dans le dimensionnement de l'AEP.

Pour la création de l'AEP, celle-ci sera composée : d'un forage, de panneaux solaires, d'une pompe immergée, deux cuves de 5m³ chacune, une plateforme métallique sur laquelle seront posés les panneaux solaires et les cuves, un compteur volumétrique, des canalisations et des robinets de puisage. Sur le forage, la pompe à motricité humaine sera conservée pour assurer la distribution en eau même en cas de panne.

Les travaux concernent :

- Le relevé topographique (détermination des dénivelés) sur l'ensemble du réseau ;
- Le dimensionnement de l'ensemble des équipements du réseau :
 - La hauteur du château : 6 mètres
 - Les conduites hydrauliques qui doivent respectées les caractéristiques techniques suivantes : type PPR, vitesse d'écoulement comprise entre 0,5 – 0,8 m/s, DN 16. Le diamètre des tuyaux respectera la dimension suivante : 63cm
 - La pompe immergée qui doit respectées les caractéristiques techniques suivantes : modèle solaire, type Grundfos, débit 2,5 m³/h. Le dimensionnement de cette pompe doit être en adéquation avec les résultats de l'essai de pompe forage qui sera joint en annexe de ce document. L'entreprise s'assurera de déterminer le débit critique du forage. La pompe sera positionnée entre 25 et 30m de profondeur.
 - Les panneaux solaires. Ces panneaux doivent être en adéquation avec la pompe immergée.
- La fourniture et la pose de la plateforme métallique. La plateforme métallique sera élaborée avec des IPN 140. Elle sera composée principalement de : une assise des cuves qui sera en tôle canévas ou inox « 304L » ou inox « 307L » avec une rambarde de sécurité autour de l'assise des cuves, une échelle d'accès, un support pour les panneaux solaires. La stabilité de la plateforme sera renforcée avec des cornières de 6mm de diamètre qui seront posées diagonalement entre les quatre poteaux principaux. Pour empêcher de la corrosion de la plateforme métallique, elle sera recouverte par la peinture antirouille, de préférence la couleur bleue.
- La fourniture et la pose d'une pompe immergée de marque Grundfos conformément aux caractéristiques techniques indiquées ci-haut ;
- La fourniture et la pose d'un compteur volumétrique ;
- Fourniture et Pose de deux cuves de 5m³ chacune, type MILATANK, couleur noire ;
- Fourniture et pose des conduites hydrauliques. La fouille sera de 50 cm de profondeur sur 20cm d'épaisseur. Lors de la réalisation des travaux de tranchée, l'entreprise prévoira le dépôt d'une couche de sable avant l'installation des tuyaux afin de ne pas détériorer ceux-ci.
- Installation de 4 bornes fontaines composées de 2 robinets dont une au pied du château. Les robinets doivent répondre aux caractéristiques suivantes : débit 0,5 l/s, pression de service 0,5 bar soit 5 mCE (mètre colonne d'eau), hauteur des BF comprise entre 80 cm et 1 m.

L'entreprise soumettra une offre technique et financière complète comprenant (i) les résultats du dimensionnement et (ii) une proposition technique et financière pour la création de l'AEP.



Qualité et caractéristiques de la pompe

La pompe immergée prévue pour le point d'eau est celle de Grundfos dont les caractéristiques techniques sont indiquées ci-dessous :

Marque de pompe : Grundfos
Débit : min. 2,4 m ³ /h
Débit : max. 2,5 m ³ /h
Hnt : min. 30 m
Hmt : max. 45 m
Temp. du liquide : 0 °C à +35 °C.

Modalité de paiement

- Une avance de démarrage des travaux sera payée à l'entreprise à hauteur de 30%.
L'Entrepreneur utilise l'avance de démarrage exclusivement pour des opérations liées à l'exécution de la mission. Si l'Entrepreneur utilise tout ou une partie de l'avance à d'autres fins, l'avance devient immédiatement due et remboursable, et aucune avance ne lui sera faite ultérieurement.
- Une deuxième avance de 30% sera payée à l'entreprise dès la réception de la pompe et des cuves sur PV à la base de CMC à Boffa.
- Une troisième avance de 30% sera payée à l'entreprise après la réception technique de l'ensemble des travaux de construction consignée dans un PV et sous réserve des levées d'observation.
- Un montant de 10% sera retenu jusqu'à la fin du délai d'expiration de garantie des travaux et sera délivrée après levée complète des observations consignées dans un PV de réception technique définitive.

Délai de garantie

Le délai de garantie est fixé à six (6) mois à compter de la date d'effet de la réception provisoire des travaux. L'Entrepreneur est tenu, durant le délai de garantie, à une obligation dite "obligation de parfait achèvement" au titre de laquelle il doit :

- Remédier à tous les désordres signalés par le Maître d'Ouvrage délégué, de telle sorte que l'ouvrage soit conforme à l'état où il était lors de la réception provisoire.

Réception définitive

La réception définitive est prononcée à la fin du délai de garantie par un procès-verbal notifié à l'Entreprise.



ANNEXES À L'APPEL D'OFFRE À RETOURNER

Annexe 1 : Devis quantitatif et estimatif

Le devis quantitatif et estimatif est un élément important du dossier. Un modèle en format Excel est disponible en pièce jointe du présent dossier. Le soumissionnaire reprendra ce modèle pour répondre à l'offre. L'entrepreneur est responsable de toutes modifications des quantités du fait d'une mauvaise manipulation. Le quantitatif est figé et non modifiable sans raison valable (contre évaluation etc.).

L'évaluation de l'offre prendra en compte les éléments suivants :

- Disponibilité du soumissionnaire
- Qualité des équipements mobilisés pour la réalisation de la prestation
- Expériences réussies du soumissionnaire
- Garantie / Services après-vente
- Pertinence de l'offre technique
- Pertinence de l'offre financière



Annexe 2 : Formulaire d'appel d'offre

FORMULAIRE D'APPEL D'OFFRE

Coordination de la Charente Maritime Coopération

Monsieur Le Coordinateur,

Objet : Appel d'offre pour le dimensionnement et la création d'une AEP solaire à Tougnifily, dans le cadre des activités du projet DSPEB, en date du/...../2022

1. Nous, [Nom du soumissionnaire], soumettons par le présent appel d'offre pour la réhabilitation des travaux susmentionnés, en réponse à l'appel d'offre
2. Nous garantissons qu'en élaborant et en soumettant cette cotation, nous nous sommes conformés, et sommes prêts à y être liés, à toutes les exigences et dispositions de l'appel d'offre, incluant les conditions du Contrat de cette demande de cotation.
3. Compte-tenu de ce qui précède, notre offre pour les travaux est de : [Insérer le prix du montant proposé en chiffres et en lettres].
4. Notre offre demeurera valide pour acceptation et sans contrainte par CMC pour une durée de 90 jours après la date butoir de soumission des cotations.
5. Nous comprenons et acceptons que :
 - CMC n'a l'obligation d'accepter aucune cotation susceptible de lui parvenir en réponse à l'appel d'offre susmentionné ;
 - Il n'existera aucune responsabilité de CMC ni de contrat contraignant tant que le Contrat n'aura pas été signé par CMC et un soumissionnaire ;

Je, soussigné, certifie être dûment autorisé par [nom du soumissionnaire] à signer cette offre et à créer des obligations pour [nom du soumissionnaire] si CMC acceptait cette offre :

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

Signature : _____

Cacheter le formulaire d'offre du tampon officiel de l'offrant



Annexe 3 : Informations sur le soumissionnaire

INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du Soumissionnaire :
Adresse du bureau inscrit :
Nom du représentant du Soumissionnaire :
Adresse pour l'envoi des avis de service (si autre que celle qui est ci-dessus) :
Numéro de téléphone :
Numéro de téléphone portable :
Adresse électronique :



Annexe 4 : Equipe de projet proposé

ÉQUIPE DE PROJET PROPOSÉE

Nom du soumissionnaire : _____

Date : _____

Signature : _____

Avis aux soumissionnaires : Les soumissionnaires doivent décrire ci-dessous :

- Le personnel clé que le soumissionnaire compte utiliser pour exécuter les travaux ;
- Les qualifications et l'expérience pertinente de chaque membre du personnel clé qui sera assigné à l'exécution des travaux, incluant le CV de chacun (max 5 pages) ;

Personnel clé

N°	Description du poste	Nom et Prénoms	Qualification	Années d'expérience
1	[Insérer description]	[Insérer nom]		[Insérer n°]
2	[Insérer description]	[Insérer nom]		[Insérer n°]
3	[Insérer description]	[Insérer nom]		[Insérer n°]



Annexe 5 : Conflits d'intérêts

DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Je soussigné,, agissant en qualité de

Déclare sur l'honneur n'être affecté par aucun conflit d'intérêt, ni n'avoir connaissance d'un futur conflit d'intérêt susceptible de m'affecter dans le cadre de cette mission. Je déclare n'avoir reçu aucune rémunération d'une autre structure ayant un intérêt dans le projet, de n'avoir aucun investissement dans une structure ayant un intérêt avec le projet, de ne défendre aucun intérêt ou de n'occuper aucune position d'expert ou de responsable dans une autre structure en lien avec le projet ou tout partenaire en lien avec le projet.

A cet égard, je m'engage à signaler immédiatement à CMC tout événement nouveau de nature à apporter un changement dans ma situation ou dans le Contrat de service.

Date :

Signature :